

A propos du

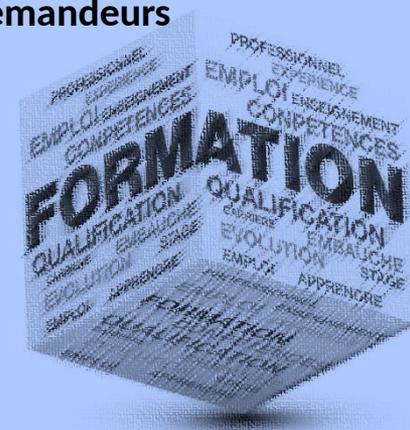
PLIE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un dispositif mis en place par les pouvoirs publics pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes confrontées à une exclusion durable du marché de l'emploi.

Objectifs du PLIE

- Renforcer l'accompagnement vers l'emploi et sécuriser les parcours d'insertion
- Activer et mobiliser les actions ou les outils existants
- Mettre en œuvre des actions nouvelles adaptées aux besoins spécifiques du public
- Créer des passerelles entre le monde économique et les demandeurs d'emploi

*Le dispositif PLIE est gratuit pour les publics et financé par :
Fonds social européen, Etat, Communauté d'agglomération d'Agen,
Conseil général de Lot-et-Garonne, Conseil régional d'Aquitaine*



Le PLIE : pour qui ?

Conditions d'éligibilité :

- Résider sur l'une des 31 communes de l'Agglomération d'Agen
- être motivé pour trouver un emploi durable
- Accepter un accompagnement vers l'emploi fondé sur la mise en œuvre d'un parcours moyen de 24 mois alliant la formation et l'emploi

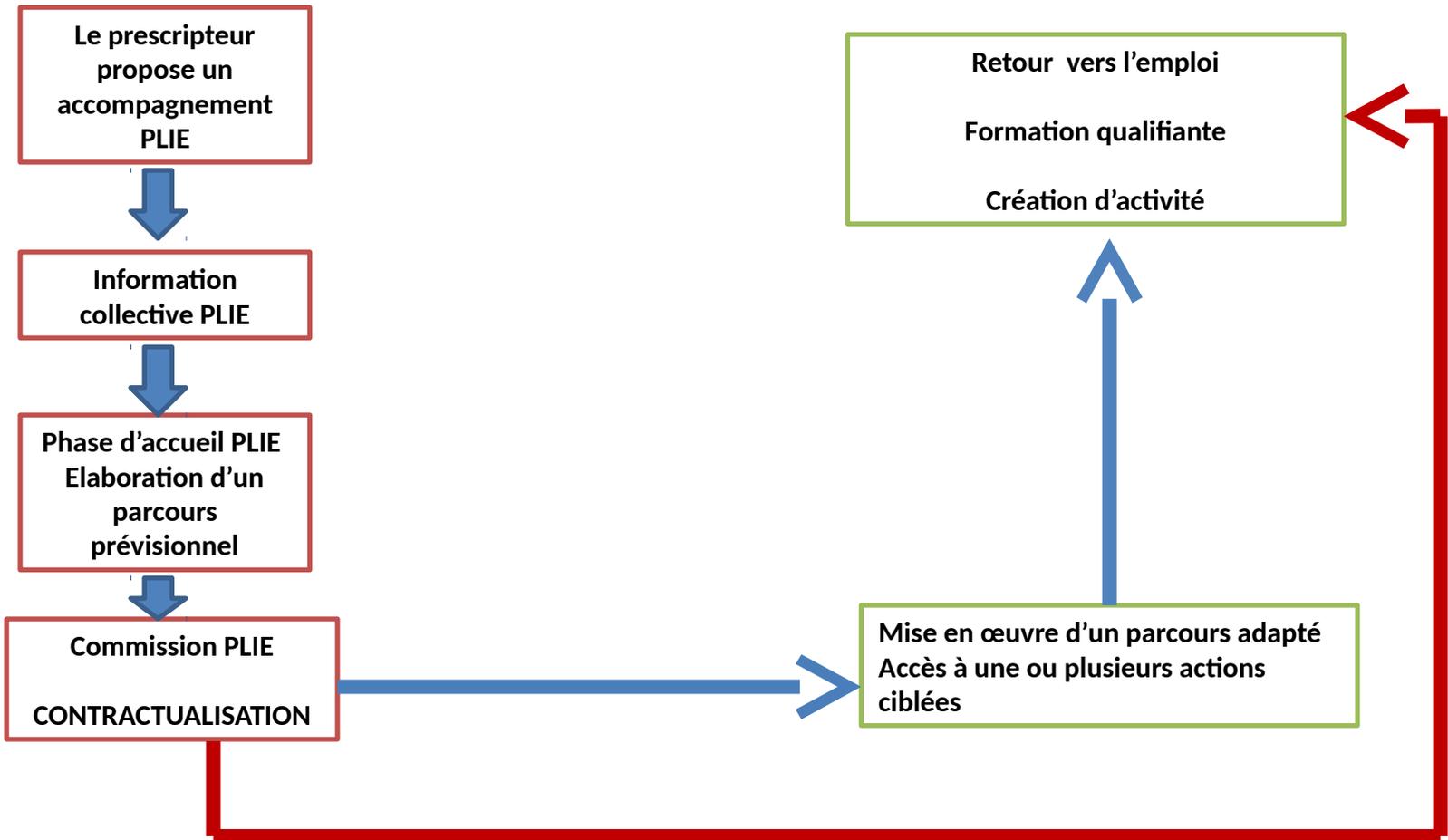
Sont prioritaires :

- DELD
- Bénéficiaires RSA
- Toute Personne en difficulté d'accès à l'emploi
- Toute personne qui cumule des difficultés freinant leur insertion professionnelle,



**Le dispositif PLIE est gratuit pour les publics et financé par :
Fonds social européen, Etat, Communauté d'agglomération d'Agen, Conseil général de Lot-et-Garonne, Conseil régional d'Aquitaine**





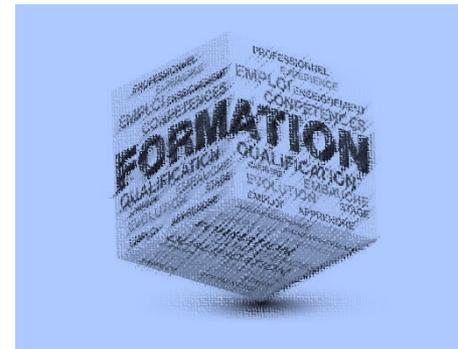
Accompagnement renforcé tout au long du parcours

Qu'est-ce qu'un parcours PLIE ?

Le parcours d'insertion dans le P.L.I.E. est caractérisé par l'articulation et l'enchaînement dans le temps, de différentes étapes permettant d'atteindre l'objectif d'accès à l'emploi défini au départ.



**JE
CHERCHE
UN
EMPLOI**



Un exemple de parcours PLIE ?

